

ACTA et ses 20° marches de Pasquette



ACTA et ses 20° marches de Pasquette

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas ! Les Marches de Pasquette 2020 avaient été annulées !

Alors les membres du bureau d'ACTA et les organisateurs des marches projetaient des idées pour que les 20° marches de Pasquette les 10 et 11 avril 2021 soient particulièrement marquées. 2002/2021 c'est important !

ACTA se préparait activement : reprendre l'itinéraire de 2002, d'une Baïse à l'autre, refaire vivre l'histoire et le patrimoine de Belloc Saint-Clamens... Les contraintes sanitaires seraient respectées. Mais, depuis quelques mois, les prévisions semblaient de plus en plus difficiles à envisager.

Bien sûr, les dernières annonces gouvernementales sur le confinement du territoire ont été décisives : après concertation avec les partenaires bien investis, la municipalité de Belloc Saint-Clamens, le Comité Amical de Duffort, les référents des marcheurs, ACTA a pris la décision d'annuler les marches de Pasquette, les 10 et 11 avril 2021.

Elles sont reportées **les 26 et 27 juin 2021** en espérant qu'elles puissent avoir lieu dans des conditions presque normales. Tous les acteurs restent mobilisés et optimistes.



ACTA (2).jpg